Nouveau président et nouveau bureau pour le CDRE France

Le Club des directeurs de la restauration et d'exploitation France, dont l'objectif est de promouvoir et de communiquer sur la profession (développement des échanges, des relations entre les établissements et de l'insertion professionnelle, accroissement de la promotion de l'enseignement professionnel) a récemment renouvelé son bureau et ce pour les deux prochaines années à venir. L'association professionnelle fondée en 1990 comptant à ce jour 100 directeurs de la restauration et d'exploitation d'hôtels 4 et 5 étoiles en France et à Monaco dispose désormais du bureau national suivant :

• Président national : Emmanuel Taillandier - Monte-Carlo Beach ;
• Vice-président national - Communication Website : Maxime Simonneau - Hôtel Regina Paris ;
• Secrétaire national - Communication Réseaux Sociaux : Xavier Walbrecq - Hôtel West End Nice ;
• Secrétaire national Adjoint - Communication institutionnelle : Laurent Meziere - Disneyland Paris ;
• Trésorier national : Didier Argence - Infa Institut de Formation Paris ;
• Trésorier national adjoint : Pierre-Yves Fouque - Consultant Monaco.

Antennes régionales : Guy Richaudeau - Hôtel L'Élysée Val d'Europe Serris (Île-de-France) ; Christian Caire - Le Mas de la Crémaillère Gréoux (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; Philippe Rispal - Institut Paul Bocuse Lyon (Rhône-Alpes) ; Hervé Geze - SAS Premium Toulouse (Grand Sud).

L'entreprise Côté Décoration remporte le concours Duni

Ils étaient cinq finalistes à avoir présenté des projets remarquables à l'occasion du concours Duni « Des évènements inoubliables Evolin nappes rondes ». Après sept mois de compétition, c'est finalement l'entreprise française Côté Décoration (Drumettaz-Clarafond en Savoie) et sa fondatrice et directrice Delphine Haecker qui ont remporté le concours, grâce à la combinaison inattendue du raffinement et du style festif proposée par Delphine. Le projet de cette dernière : un mariage mystère sur le thème du Far West. À la Chapelle-du-Mont-du-Chat, un joli village surplombant le lac du Bourget, Delphine a en effet organisé une immersion totale dans une ambiance Far West avec barbecue élaboré, danses country et décoration travaillée avec des tables dressées en Duni, le tout au cœur d'un superbe paysage alpin.

EN BREF...

● Fauchon va ouvrir un hôtel de luxe à Paris en 2018

L'enseigne de gastronomie Fauchon, propriété de Michel Ducros, et la Compagnie Lebon, qui exploite la chaîne d'hôtels Esprit de France, ont signé un accord pour la gestion de l'hôtel sous l'enseigne Fauchon que la Qatar National Bank va faire construire au 11 de la place de la Madeleine à Paris.
C'est l'architecte Richard Martinet, spécialiste des rénovations de bâtiments historiques qui sera chargé de la construction et de la décoration. Les travaux s'élèveront à 80 millions d'euros et seront financés en grande partie par le propriétaire des murs, la Banque Nationale du Qatar (un quart sera à la charge de Fauchon et Esprit de France). Cet établissement hôtelier de luxe sera le 73E hôtel 5 étoiles parisien et son ouverture est prévue *« au plus tard »* début 2018. Il comptera 54 chambres dont 22 suites, dans le plus pur style haussmannien.
Le café Fauchon rejoindra cet ensemble hôtelier avec une capacité de 150 places dont une terrasse face à l'église de la Madeleine.
À cet effet, l'enseigne Fauchon bénéficiera des travaux d'embellissement de la place de la Madeleine et de l'élargissement des zones piétonnes prévus dans le projet.

L'Hotrec présente une étude sur l'économie dite « collaborative »

À l'issue de la 71e assemblée générale de l'Hotrec (association qui représente les hôtels, restaurants, cafés et établissements similaires à travers l'Europe), la délégation du Groupement national des Indépendants (GNI) a pris une part active sur les problématiques croissantes posées par l'économie dite « collaborative ».
L'Hotrec a notamment présenté une étude intitulée « Levelling The Playing Fiel » portant sur cette nouvelle économie qui, aujourd'hui, concerne l'ensemble du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Cette importante contribution sur l'économie dite collaborative dans le secteur du tourisme transcrit les positions des différentes parties prenantes de ce débat. Elle aborde notamment les défis relevés par quatorze grandes villes d'Amérique du Nord et d'Europe, dont Paris, première concernée par la propagation de ce phénomène. Enfin, ce document d'orientation contient également les étapes clés à franchir afin de réguler cette nouvelle forme d'économie et ainsi *« uniformiser les règles du jeu pour tous les acteurs »* dans un souci d'équité. *Source : GNI*